

Les inégalités de revenu



Qu'est-ce que c'est ?

Les inégalités de revenu réfèrent aux **écarts de revenu** entre individus ou ménages au cours d'une année donnée. Le revenu peut se composer de **salaires**, de **revenu de travail non salarié**, de **revenu de pension**, de **revenu du capital** et de **transferts monétaires** reçus de l'État.

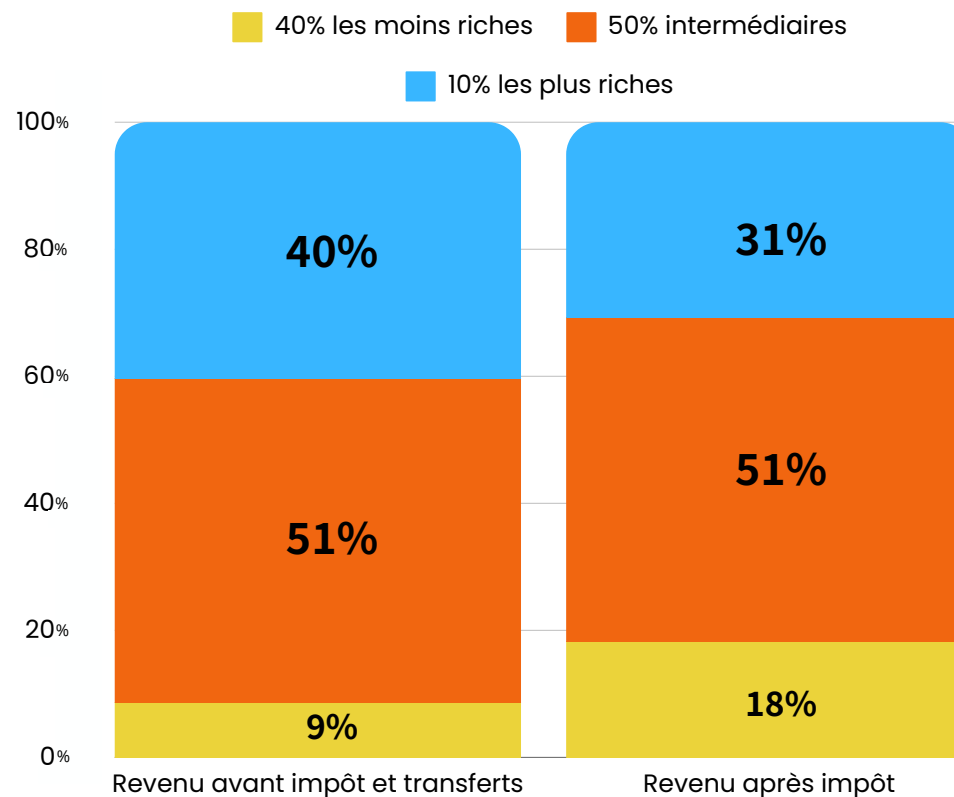
La personne
faisant partie des
**10% les plus
riches...**

19x

...possède un revenu
avant impôt et transferts
19 fois plus élevé que la
personne faisant partie
des **40% les plus
pauvres.**



Part du revenu après impôt et gains en capital détenue par chaque groupe selon le type de revenu, Québec, 2021



Source : Calculs de l'Observatoire basés sur le tableau 11-10-0056-01 de Statistique Canada tiré de la Banque de données administratives longitudinales.

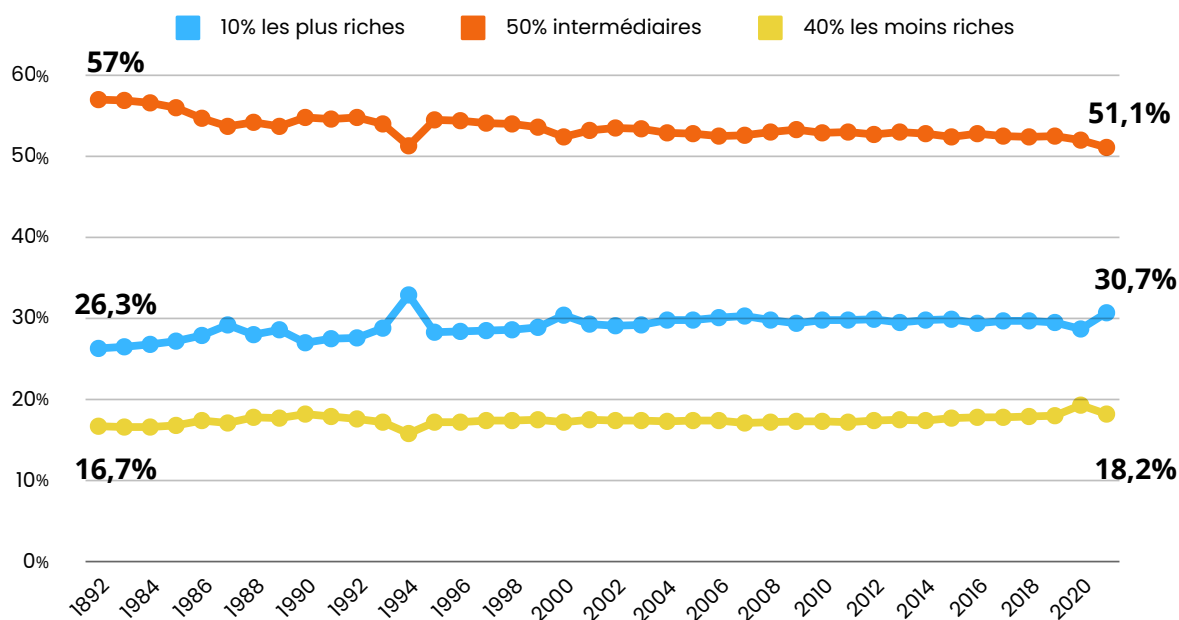
Une personne faisant partie des **10% les plus riches** gagne en moyenne un revenu après impôt de **142 200\$** en 2021. En comparaison, une personne faisant partie des **10% les plus pauvres** gagne en moyenne un revenu après impôt de **20 100 \$**.



Pour le revenu après impôt, ce ratio passe à 7.
La fiscalité et les transferts gouvernementaux réduisent donc de manière significative les inégalités de revenu au Québec.

Les inégalités de revenu après impôt ont légèrement augmenté au Québec au cours des 40 dernières années.

Évolution de la part du revenu après impôt et gains en capital détenue par chaque groupe, Québec, 1982-2021



Notes : Le début de la série (1982) correspond à la première année pour laquelle les données de la Banque de données administratives longitudinales sont disponibles. L'économie du Québec était en récession à ce moment.

Source : Calculs de l'Observatoire basés sur le tableau 11-10-0056-01 de Statistique Canada tiré de la Banque de données administratives longitudinales.

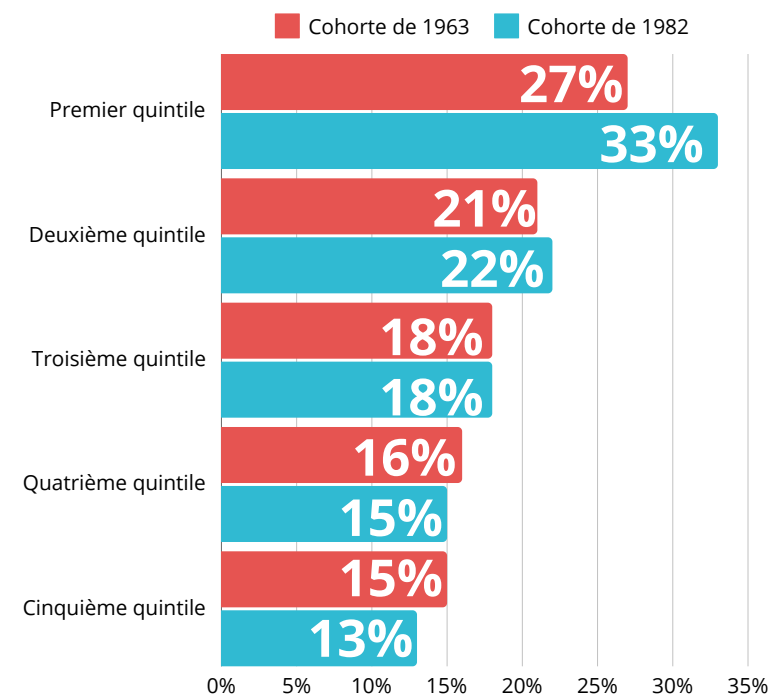
Pour en savoir plus : Geoffroy Boucher, François Fournier et Sandy Torres (2024). *Une exploration des inégalités sociales, économiques et de santé*, Observatoire québécois des inégalités.

Conception graphique : Marianne Castelan

Transmission intergénérationnelle

La mobilité du revenu entre les générations est en diminution au Québec et au Canada. Le revenu d'un enfant à l'âge adulte est de plus en plus influencé par le revenu de ses parents.

Probabilité d'être dans le quintile inférieur de la répartition du revenu à l'âge adulte selon la cohorte de naissance de l'enfant, Canada



Source : Calculs de Connolly, Haeck et Lapierre (2021) à partir des données de la Base de données sur la mobilité intergénérationnelle du revenu de Statistique Canada.

Les inégalités de consommation



Qu'est-ce que c'est ?

Les inégalités en matière de dépenses portent autant sur la **consommation des biens** (p. ex., logement, épicerie, vêtements) que des **services** (p. ex., soins de santé, services de garde d'enfants, transport en commun).



La consommation est un indicateur du bien-être économique sur le long terme.

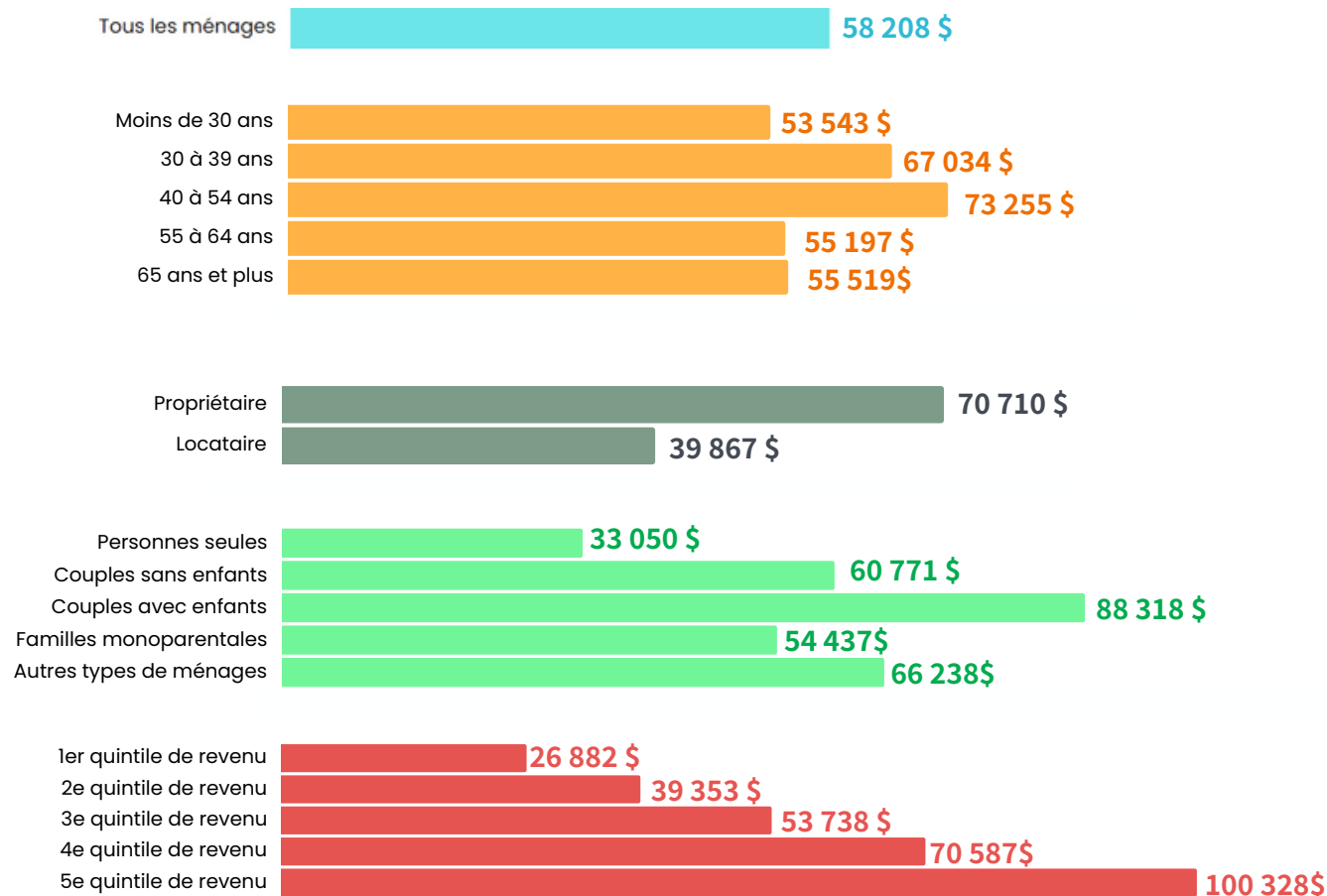
La consommation varie surtout en fonction de **l'âge**, du **type de logement**, de la **situation familiale** et du **revenu**.

Par exemple, les dépenses de consommation des ménages propriétaires de leur logement sont presque le double en moyenne de celles des locataires sur une année.

4x

Les ménages en haut de l'échelle des revenus dépensent près de quatre fois plus que les ménages à faible revenu (1er quintile).

Consommation annuelle moyenne des ménages selon certaines caractéristiques, Québec, 2019

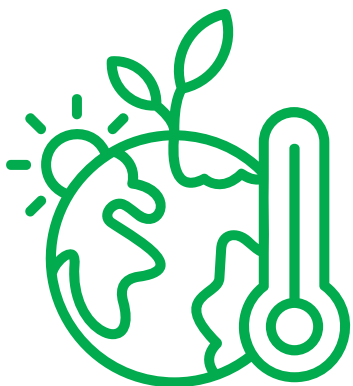


Plus le revenu des ménages est faible et plus les dépenses liées aux besoins essentiels pèsent lourd dans leur budget.

Par exemple, les ménages faisant partie du premier quintile de revenu total consacrent la moitié (49,5%) de leurs dépenses de consommation courante **au logement et à l'alimentation**, contre **42,4% pour les ménages faisant partie du cinquième quintile.**

À l'inverse, la part des dépenses de **loisirs est plus importante chez les ménages à hauts revenus** (7,2% contre 4,6% chez les ménages moins riches).

+1,5°C



Pour respecter l'objectif de l'Accord de Paris, soit limiter les dérèglements du climat à **+1,5 °C**, les émissions par personne ne devraient pas dépasser les 2 tonnes. En tenant compte de la taille des ménages (2,6 personnes par ménage à haut revenu), **les 20% les plus riches génèrent 5 fois plus de GES que cet objectif par personne.**

Pour en savoir plus : Geoffroy Boucher, François Fournier et Sandy Torres (2024). *Une exploration des inégalités sociales, économiques et de santé*, Observatoire québécois des inégalités.

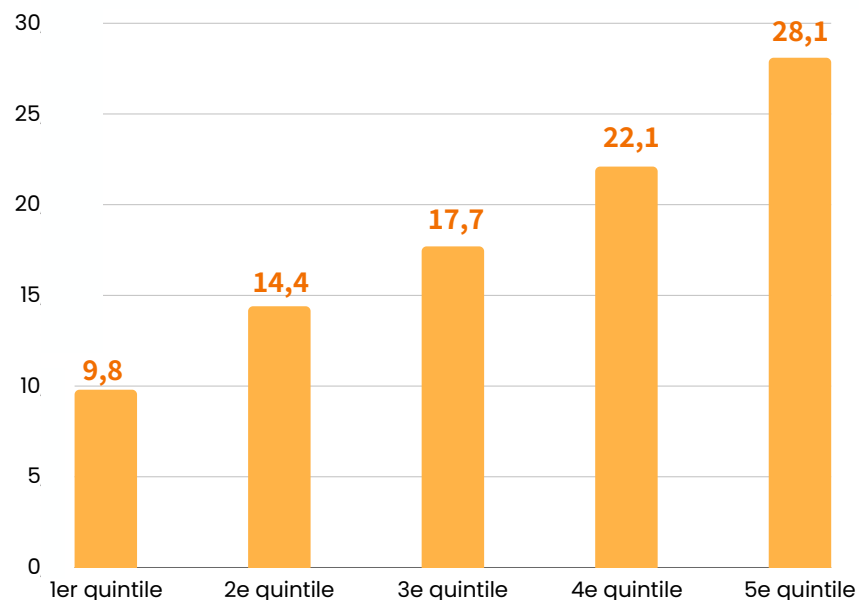
Conception graphique : Marianne Castelan

3x

Les dépenses de consommation des ménages les plus riches génèrent 3 fois plus de gaz à effet de serre (GES) que celles des ménages à faible revenu.



Émissions de GES par ménage selon le quintile du revenu total du ménage, Québec, 2017, en tonne équivalent CO2



Source : Calculs de l'Observatoire québécois des inégalités basés sur l'Enquête sur les dépenses des ménages 2017 et la compilation réalisée par l'Institut de la statistique du Québec sur la base du Compte des émissions de GES québécoises et canadiennes en date de l'été 2022 et basée sur l'édition 2021 du Contenu en émissions de dioxyde de carbone des échanges internationaux (OCDE).

Les inégalités de patrimoine



Qu'est-ce que c'est ?

Les inégalités de patrimoine font référence aux **disparités de richesse accumulée par les personnes ou les familles au fil du temps.**

Le patrimoine comporte deux dimensions : **les avoirs** (p. ex., argent à la banque, investissements, propriété) et **les dettes** (p. ex., hypothèque, prêt, carte de crédit).

Les inégalités de patrimoine sont nettement plus élevées que les inégalités de revenu et de consommation.

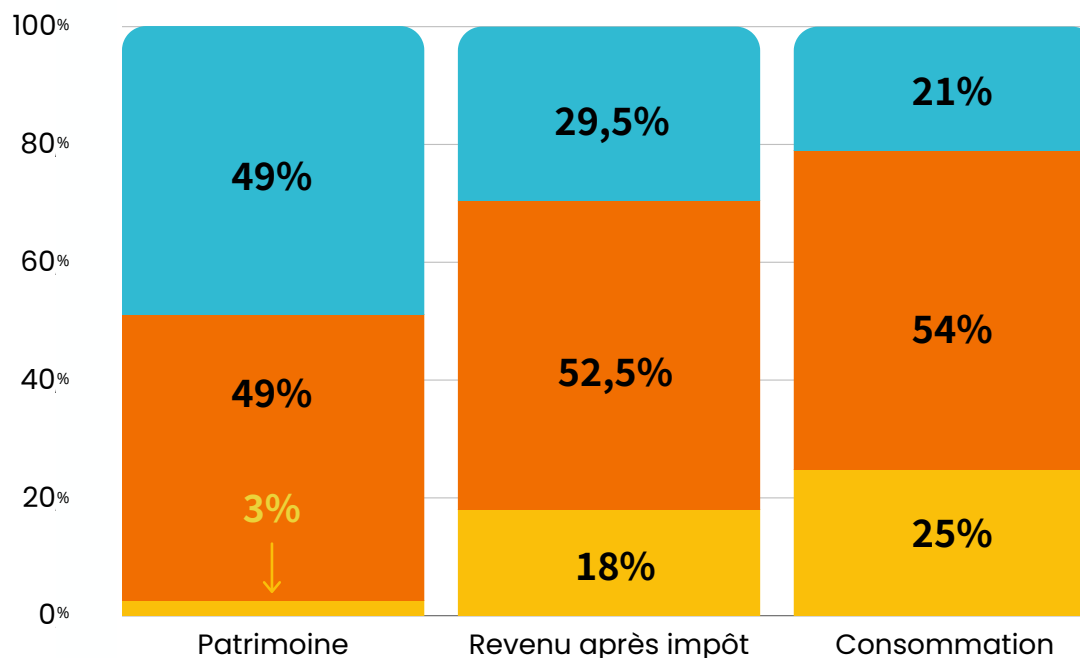


Les ménages faisant partie des **10% les plus riches** accaparent **49% du patrimoine total** de la province, **29,5% du revenu total** et **21% du total des dépenses de consommation.**

À l'autre bout de l'échelle sociale, les **40% des ménages les plus modestes** possèdent seulement **3% de la richesse** et gagnent **18% des revenus**, mais leur consommation représente **25% du total des dépenses.**

Part détenue par chaque groupe, Québec, 2019

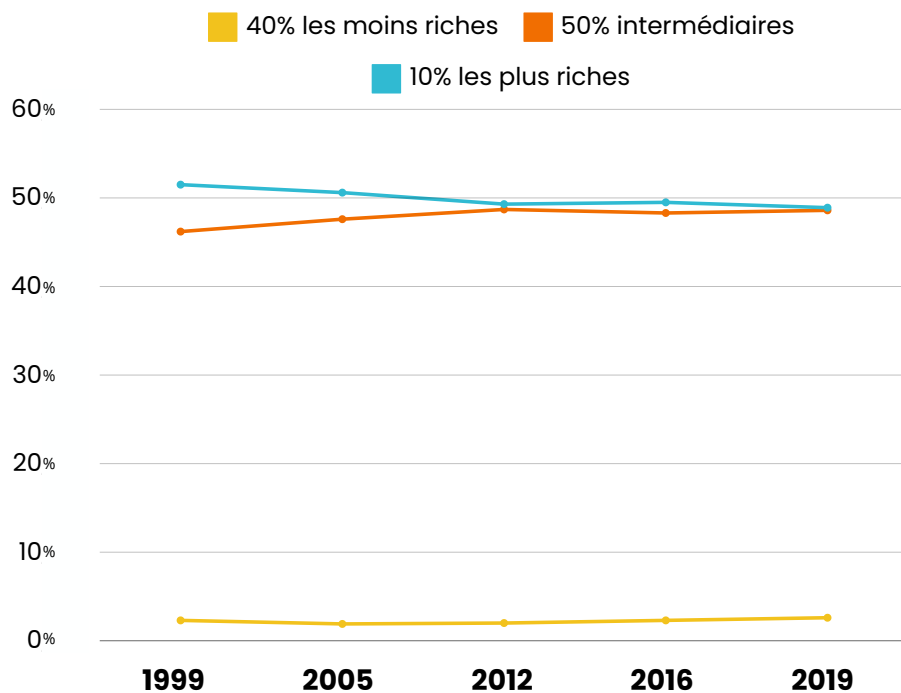
■ 40% les moins riches ■ 50% intermédiaires
■ 10% les plus riches



Source : Calculs de l'Observatoire québécois des inégalités basés sur différentes sources de Statistique Canada. Pour le patrimoine : *Enquête sur la sécurité financière*, Tableau 11-10-0075-01. Pour le revenu : Banque de données administratives longitudinales, Tableau 11-10-0056-01. Pour la consommation : *Enquête sur les dépenses des ménages*, fichier de microdonnées.

Les inégalités de patrimoine se sont maintenues à un niveau élevé au cours des 20 dernières années.

Évolution de la part du patrimoine détenue par chaque groupe, Québec, 1999-2019



Source : Calculs de l'Observatoire basés sur l'Enquête sur la sécurité financière de Statistique Canada. Tableau 11-10-0075-01.

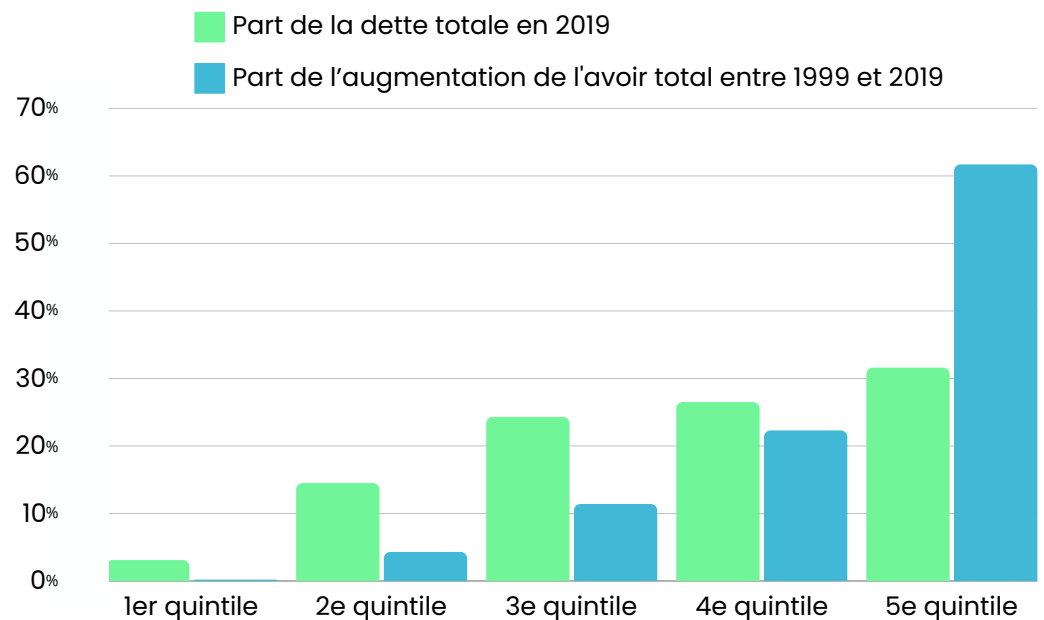
Pour en savoir plus : Geoffroy Boucher, François Fournier et Sandy Torres (2024). *Une exploration des inégalités sociales, économiques et de santé*, Observatoire québécois des inégalités.

Conception graphique : Marianne Castelan

L'une des dimensions du patrimoine est l'endettement.

Pour certains, il constitue un **levier d'enrichissement** : **Les familles qui ont emprunté le plus sont celles qui ont connu la plus forte croissance de leurs avoirs entre 1999 et 2019.**

Part de la dette totale en 2019 et part de l'augmentation de l'avoir total entre 1999 et 2019 selon le quintile d'avoir net, Québec



Source : Analyse de l'Observatoire basée sur l'Enquête sur la sécurité financière 1999 et 2019.

Mais lorsqu'elles sont difficiles à rembourser, **les dettes peuvent représenter un fardeau** pour les ménages avec un budget très serré, ou lors de changements dans la situation personnelle de l'emprunteur (p. ex., perte d'emploi ou maladie), ou encore en raison de la conjoncture économique (p. ex., hausse des taux d'intérêt).

Les inégalités en matière d'emploi

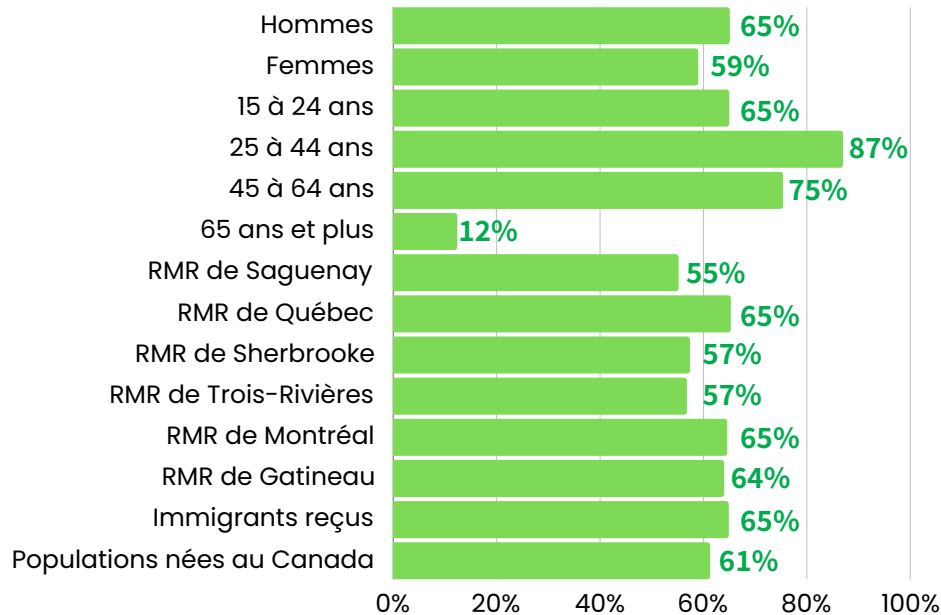


Qu'est-ce que c'est ?

Plusieurs inégalités existent sur le marché du travail québécois. Les **inégalités salariales**, l'**accès limité à des opportunités éducatives et professionnelles équitables**, ainsi que les **discriminations liées au genre**, à l'**origine ethnique** et à d'autres facteurs limitent la capacité des personnes à réaliser leur plein potentiel.

Les inégalités dans le taux d'emploi reflètent les obstacles auxquels font face certains groupes de la société dans l'obtention d'un emploi.

Taux d'emploi, 15 ans et plus, Québec, 2023

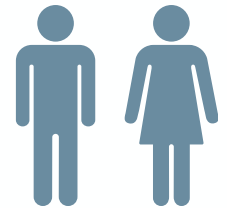


Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (données annuelles). Tableaux 14-10-0083-01 et 14-10-0327-01, et Institut de la statistique du Québec. Tableau 4415.

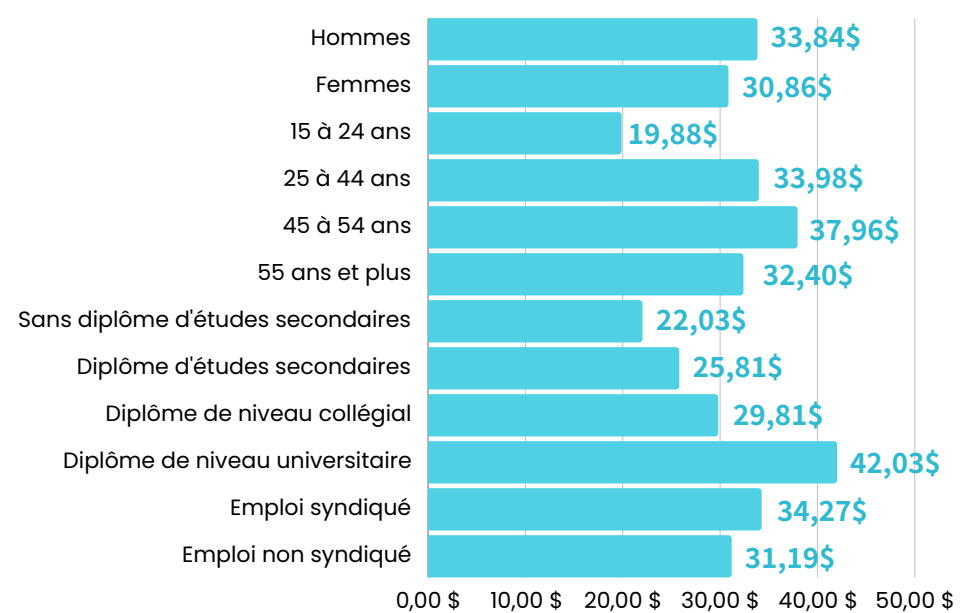
Les écarts de rémunération reflètent certaines discriminations.

+9%

La rémunération horaire moyenne des hommes salariés était **9% plus élevée** que la rémunération des femmes en 2023.

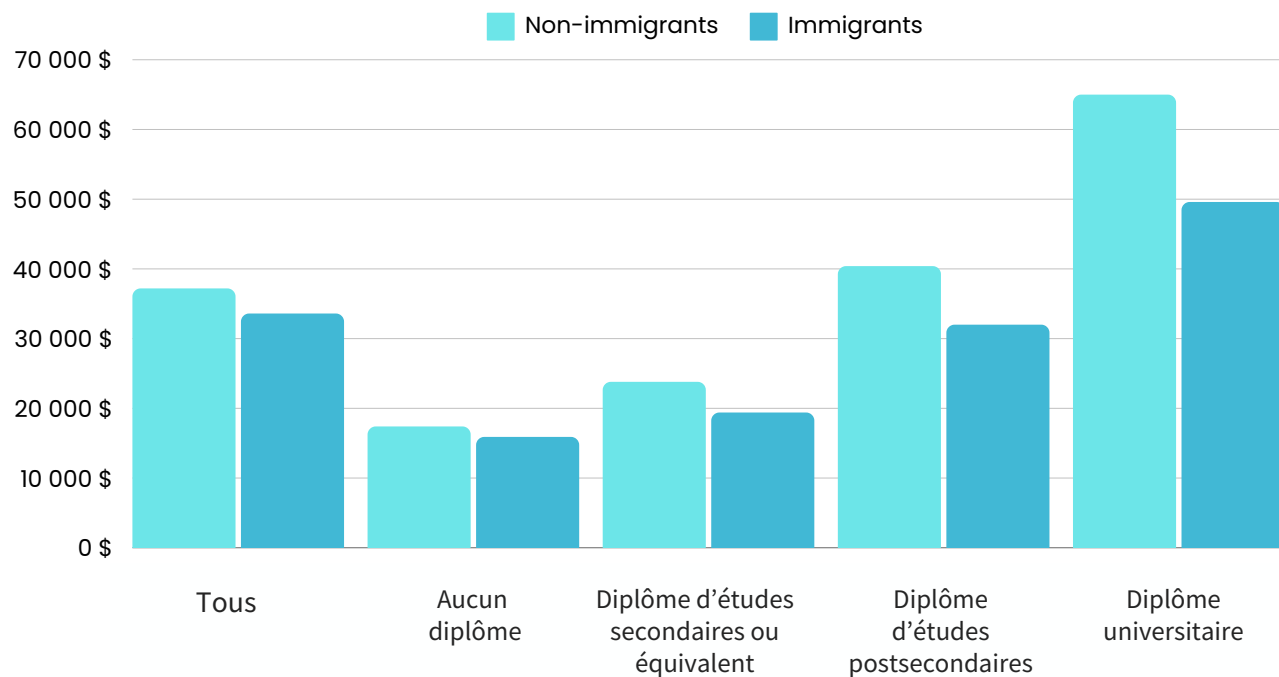


Rémunération horaire moyenne des employés, Québec, 2023



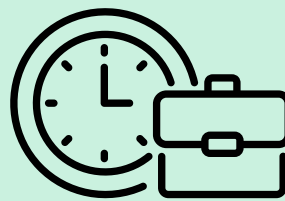
Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (données annuelles), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu d'emploi médian selon le statut d'immigration et le plus haut niveau d'éducation, Québec, 2021



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, Tableau 98-10-0313-01.

Malgré l'augmentation de la participation à l'emploi des personnes issues de l'immigration, leur revenu d'emploi demeure moindre que celui des personnes nées au Canada, et ce, pour le même niveau d'études.



+196%

Les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires : une situation alarmante

Les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires jouent un rôle de plus en plus important sur le marché du travail, notamment dans le secteur agroalimentaire.

Au Québec, leur nombre est passé de **13 025 en 2017** à **38 505 en 2022**, soit une hausse de **196%**. Or, selon un rapporteur spécial des Nations unies, plusieurs de ces personnes qui séjournent au Canada de façon temporaire pour exécuter un travail chez un employeur spécifique sont victimes d'exploitation et d'abus.

Pour en savoir plus : Geoffroy Boucher, François Fournier et Sandy Torres (2024). *Une exploration des inégalités sociales, économiques et de santé*, Observatoire québécois des inégalités.

Conception graphique : Marianne Castelan